

**TYPE DE PRODUCTION :**

**INSTALLATEUR :**

Nom ou Raison Sociale : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

Code postal / Commune : ..... / ..... Téléphone : ..... Fax : .....

**INSTALLATION – SITE :**

Nom du client : .....

Adresse du chantier : .....

Code postal / Commune : ..... / ..... Téléphone : .....

**(A1) Installation de production :**

- Raccordement au réseau public de distribution par l'installation de consommation
- Raccordement au réseau public de distribution directement au point de livraison → renseigner en (13)
- Non raccordée au réseau public de distribution (installation autonome)

Cocher 1 seule case

Autres sources d'alimentation DC\* :  Non  Oui → Si oui, à préciser : .....

Autres sources d'alimentation AC\* :  Non  Oui → Si oui, à préciser : .....

Installation autonome ou installation raccordée au réseau avec fonctionnement en mode autonome pour réalimentation de circuits secours :

Non  Oui → si oui : renseigner (5)

**(A2) Modification de l'installation de production d'énergie :**

Installation modifiée\* :  Non  Oui → si oui, renseigner la partie 1

Ajout de batteries\* :  Non  Oui

**(A3) Date de référence\* :**

.....

- Dépôt de demande de permis de construire
- Déclaration préalable de construction
- Signature de marché
- Accusé de réception de commande

**PARTIE 1 - INSTALLATION AVEC MODIFICATION DE PUISSANCE OU RENOVEE :**

**A. Installation existante :**

- Date de la mise sous tension de l'installation de production existante (préciser au moins l'année): .....
- Puissance initiale de production : ..... kVA

**B. Partie nouvelle de l'installation :**

- Puissance de production (sans la partie existante) : ..... kVA
- Onduleur (s) :
  - Ajouté\* :  Non  Oui → Si oui, nombre : .....
  - Remplacé\* :  Non  Oui → Si oui, nombre : .....
  - Conservé\* :  Non  Oui → Si oui, nombre : .....
  - Sans objet\* :

**PARTIE 2 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'INSTALLATION**

(1) Puissance : ..... kVA Courant nominal : ..... A

(2) Interrupteur-Sectionneur général aval génératrice :  $U_n$  : ..... V  $I_n$  : A

(3) Onduleur :  Oui  Non → Si non, marque et modèle du dispositif de découplage : .....

Si oui : Marque et modèle : ..... Onduleur\* :  Monophasé  Triphasé

Sys. Découplage\* :  sans objet  externe  intégré à l'onduleur : JOINDRE LE CERTIFICAT DE CONFORMITE A LA NORME EN 50549 (\*) TRADUIT EN LANGUE FRANÇAISE

(\*) VOIR AIDE AU REMPLISSAGE

**(4) Installations raccordées au réseau :**

Le soussigné s'engage à s'être assuré du fonctionnement de la protection de découplage dans toutes les configurations du système.

**(5) Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) en mode autonome (raccordé ou non au réseau) :**  
 Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) mis en œuvre pour le mode « autonome » : .....

**Gestion de la mise à la terre en fonction des sources par mise en œuvre d'un conjoncteur de neutre :**  
 Le soussigné s'engage au respect d'un schéma des liaisons à la terre compatible avec l'installation dans toutes les configurations prévues conformément à la partie 4-41 de la NF C 15-100

---

**PARTIE 3 - INSTALLATION AVEC STOCKAGE PAR BATTERIES - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**  Sans objet

**(6) Distribution DC ou batterie :**  $U_{dc}$  : ..... Vdc

**(7a) Batterie Plomb :** Le soussigné confirme que la mise en œuvre des batteries est conforme à la norme NF EN 50272-2.  
 Produit CxU\* :   $C(Ah) \times U(V) \leq 1000$         $C(Ah) \times U(V) > 1000$   
 Ventilation\* :  naturelle       forcée       aucune

**(7b) Batterie Li-ion :**      **Nombre de batteries :** .....

Le soussigné confirme que les batteries sont conformes à la norme de sécurité du produit (ex. : NF EN 62619) et leur mise en œuvre conforme au § 421.1 de la NF C 15-100

**(7c) Autre type de batterie :** .....

Le soussigné confirme que les batteries sont conformes à la norme de sécurité du produit et leur mise en œuvre conforme au § 421.1 de la NF C 15-100

**(7d) Interrupteur-Sectionneur sur le câble batterie** (partie distribution DC) :  $U_n$  : ..... Vdc       $I_n$  : ..... A  
 Intégré à l'enveloppe comprenant la batterie :  Non       Oui → Si OUI : Le soussigné s'engage à ce que le dispositif soit conforme aux dispositions de la XP C 15-712-3 et de la NF C 15-100.

**(8) Interrupteur-Sectionneur pour circuits d'utilisation en DC\* :**  Non       Oui *si Oui* →  $U_n$  : .....Vdc       $I_n$  : ..... A

**(9) Protection contre les contacts indirects de la partie distribution DC, soit \* :**  
 Par la mise en œuvre d'un Schéma des Liaisons à la Terre (SLT) partie distribution DC  
 SLT mis en œuvre \* :  TT       IT  
 ↳  Le soussigné s'engage à avoir respecté la mise en œuvre du SLT conformément à la partie 4-41 de la NF C 15-100  
 Par mise en œuvre de la TBTS ou TBTP  
 ↳  Le soussigné s'engage à ce qu'il existe une séparation galvanique entre les parties AC et distribution DC

**(10) Courant assigné du dispositif de protection du câble batterie :**  $I_n$  : ..... A

**(11) Courant assigné du dispositif de protection du câble utilisation DC\* :**  Sans objet       Oui *si Oui* →  $I_n$  : ..... A

---

**PARTIE 4 - RACCORDEMENT COTE AC :**

**(12) Canalisation principale :**  
 Si raccordement au réseau par un point de livraison dédié : Section des conducteurs : ..... mm<sup>2</sup>

**(13) Branchement\* :**  Puissance limitée       Puissance surveillée → Fournir un dossier technique SC 143

\* : Cocher obligatoirement une seule case

Nom de l'installateur : .....

L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation de production du site objet de l'attestation de conformité déposée.

Nota : le présent dossier technique n'est pas systématiquement analysé par CONSUEL

**Signature**

Le : .....

**Cachet de l'installateur**  
(Ou de son représentant)

Ce dossier technique et le schéma de principe du système de production, accompagnent l'attestation de conformité CERFA n°15523\*1 ou n°15524\*1.

## AIDE AU REMPLISSAGE SC 144D

**(A1)** Cette rubrique concerne l'installation de production d'énergie électrique.

**(A2)** Dans le cas d'une modification d'installation existante (augmentation de puissance, ajout de batteries ou rénovation), le schéma doit permettre de différencier clairement les parties d'installation neuves de celles, existantes, qui n'ont pas été modifiées.

Les informations (1) à (14) de ce dossier ne doivent concerner que la partie neuve.

**(A3)** Date de référence de l'installation de production d'énergie électrique. Dans le cas d'une modification d'installation, concerne la partie neuve.

**(1) Puissance et courant nominal** de l'installation de production neuve (exclure la partie existante).

**(2) Interrupteur-Sectionneur général aval génératrice** :  $U_n$  est la tension assignée en courant alternatif,  $I_n$  est le courant assigné en courant alternatif donnés par le fabricant.

**(3) Onduleur** : La marque et le modèle figurant sur l'onduleur doivent être précisés. En présence d'une protection de découplage intégrée à l'onduleur, le certificat de conformité à la prénorme norme EN 50549-1 ou norme EN 50549-2 doit être joint au dossier technique. Jusqu'au **15 Juillet 2023**, la prénorme DIN VDE 0126-1-1/A1 est également acceptée.

Une attention particulière doit être apportée au réglage du seuil de fréquence haute des protections de découplage. Voir les instructions du gestionnaire du réseau (voir par exemple : [https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis-NOI-RES\\_13E.pdf](https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis-NOI-RES_13E.pdf)).

Remarque importante : les onduleurs triphasés intégrant le dispositif de découplage doivent obligatoirement comporter un conducteur neutre relié au réseau public de distribution.

**Si le dossier concerne plusieurs générateurs identiques, indiquer le nombre de générateurs concernés.**

**(4) Installations raccordées au réseau public de distribution** : le respect des dispositions de la norme EN 50549-1 ou norme EN 50549-2 doit être garanti pour toutes les configurations, notamment lorsque l'onduleur est en mesure d'alimenter des circuits en mode « secours » en l'absence du secteur.

**(5) Schéma des liaisons à la terre (SLT) – Gestion de la mise à la terre en fonction des sources** : notamment, à l'occasion des changements de configurations entre fonctionnement normal avec présence tension du réseau public de distribution et fonctionnement autonome / secours, le schéma des liaisons à la terre doit être respecté. L'installation ne doit, à aucun moment et à aucun des stades transitoires du processus, se trouver sans liaison à la terre.

**(6) Distribution DC** : «  $U_{dc}$  » est la tension distribution DC ou la tension de la batterie. Dans le cas d'une configuration avec onduleur/chargeur dédié à la batterie, la tension de la batterie doit être précisée.

**(7a) Batterie plomb** : «  $U$  » est la tension nominale de la batterie. «  $C$  » est la capacité de la batterie.

**(12) Canalisation principale** : canalisation immédiatement en aval de l'onduleur.

**(13) Branchement** : installation autonome ou autoconsommation : rayer la case. Pour les puissances surveillées, fournir un dossier technique SC143.

EXEMPLE DE SCHEMA – Localisation des dispositifs de coupure, de sectionnement et de protection

